



Diplôme Universitaire République et religions

Validé au CA du 10 décembre 2015 - Modifié au CA du 12 décembre 2016

DUREE

176h30 heures d'enseignement théorique et pratique.

DATES

Début des cours le 30 septembre 2017
Fin des cours en 2018

HORAIRES

Samedis en journée

CALENDRIER

Retrait et dépôt des dossiers :
jusqu'au 18 août 2017
Commission d'admission et résultats : 24 août 2017
Acquittement des frais de formation :
avant le 9 septembre 2017

LIEU DE LA FORMATION

au Sufp Nord - Parc Technologique universitaire - Sainte Clotilde

FINANCEMENT

20 € (frais de dossier non remboursables) par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

Frais de formation :
Individuel payant : 600 €
Convention employeur : 600 €

Nombre de participants : 30
Ouverture sous réserve d'un minimum de 30 participants.

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats dont les frais de formation sont pris en charge, le tarif « convention employeur » s'applique.

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement (et à minima 3 mois avant le début de la formation) de façon à disposer de leur financement lors de l'inscription définitive.

Renseignements :

02.62.48.33.79

annick.kondoki@univ-reunion.fr

ww.sufp.re

Responsables pédagogiques

Thierry Malbert, MCF - Université de La Réunion
Damien Deschamps, MCF - Université de La Réunion

Intervenants Université de La Réunion

- Jacqueline ANDOCHE, Maître de conférences, Anthropologie ;
- François CAFARELLI, Maître de conférences, Droit public ;
- Delphine CONNES, Maître de conférences, Histoire du droit ;
- Damien DESCHAMPS, Maître de conférences, Sciences politiques ;
- Julie LASSALLE, Maître de conférences HDR, Droit public ;
- Thierry MALBERT, Maître de conférences, Sciences de l'Education ;
- Anne-Françoise ZATTARA-GROS, Maître de conférences HDR, Droit privé.

Intervenants extérieurs / professionnels

- Swamin ADVAYANANDA, Enseignant en hindouisme ;
- Rabia BADAT, Professeur d'histoire, spécialiste de l'Islam ;
- Elijah BAICHO, Enseignant à l'Université de Maurice (études religieuses et éducation à la paix) ;
- Jean-René DREINAZAR, Attaché culturel, Conseil Régional, Réunion ;
- Jacques HAZAN, Professeur de philosophie ;
- Idriss ISSOP BANIAN, Président du Groupe de Dialogue Inter-religieux ;
- Gilles KATCHENCO, Enseignant en Bouddhisme ;
- Pascal ZENG, Titulaire d'un master en dialogue interreligieux à l'Université Urbaniana (Rome)

Objectifs de la formation

Répondant à une demande exprimée tant par les pouvoirs publics que par divers cultes, l'Université de La Réunion offre une formation diplômante intitulée « République et religions ». Ce Diplôme d'Université a ouvert en 2016, avec le soutien de la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté du ministère de l'Intérieur. Cette formation s'adresse aux personnes intéressés par la compréhension des relations entre les pouvoirs publics et les institutions culturelles.

Acquisition des connaissances :

Le programme de la formation se décline sous trois volets :

- **Un premier volet intitulé « Approche contextualisée de la Religion en France et à La Réunion »** donne aux étudiants une appréhension globale du fait religieux en France et à La Réunion au travers d'une approche historique et sociologique.
- **Un deuxième volet intitulé « Laïcité et approche juridique de la question religieuse »** est consacré à l'approche juridique du fait religieux dans le cadre international, européen, national et local.
- **Un troisième volet intitulé « Dialogue interreligieux et médiation »**, entend initier les étudiants au fonctionnement du Groupe de Dialogue Interreligieux et à son rôle comme vecteur de la cohésion sociale.

Développement des compétences :

La formation vise notamment à développer chez les stagiaires les compétences suivantes :
Maîtrise des questions relatives à l'organisation et à la gestion des organismes culturels, des associations religieuses et des lieux de culte ;
Dialogue interreligieux ;
Relations administratives et financières avec les pouvoirs publics.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes utilisées sont celles relatives aux cours magistraux et aux travaux dirigés. De nombreux supports variés seront utilisés : vidéo, power point. L'évaluation des modules se fera continuellement tout au long de l'année en fonction de la progression des enseignements.

Publics concernés

Ce diplôme universitaire s'adresse à un large public : responsables religieux (ministres du culte, responsables d'association), fonctionnaires, cadres d'entreprise ou de l'administration, travailleurs sociaux, étudiants souhaitant compléter leur formation par une approche sociologique, historique et juridique des questions religieuses dans le cadre républicain. Le maillage des publics participants contribue à la richesse de la formation proposée.
Conditions d'accès : sélection sur dossier (CV et lettre de motivation)

Diplôme Universitaire République et religions

Validé au CA du 10 décembre 2015 - Modifié au CA du 12 décembre 2016

Programme détaillé :

MODULE 1 – Approche contextualisée de la Religion en France et à La Réunion (66 HEURES)

* Approche historique, sociologique, anthropologique et philosophique (15 HEURES)

* Politique d'immigration et logiques de rencontres (6 HEURES)
Assimilation, multiculturalisme, interculturelisme

* Géopolitique des religions (9 HEURES)

* Sciences des religions (36 HEURES)

Présentation des différentes religions en France, avec focus sur La Réunion : Histoire de l'implantation, principes et structures, doctrine et textes fondateurs, support de transmission, pratiques, actions sociales.

MODULE 2 – Laïcité et approche juridique de la question religieuse (60 HEURES)

* Institutions publiques de la République - Droits de l'homme et libertés publiques (21 HEURES)

- Cadre institutionnel et loi de 1905
- Valeurs et institutions de la République française
- Libertés individuelles
- Principe de laïcité

- Prévention des déviances / lutte contre la radicalisation.

* Religions et droit public (9 HEURES)

- Droit de la nationalité et politiques d'intégration en France
- Droit administratif des religions / Droit public des cultes
- Cadre européen de l'exercice des religions

* Religions et droit privé (9 HEURES)

- Droit de la famille
- Droit du travail et protection sociale
- Protection de la personne / protection post mortem

* Religions et organisation des cultes (21 HEURES)

- Edifices des cultes
- Statuts des ministres du culte
- Déontologie
- Gestion et financement des associations cultuelles
- Fiscalité des cultes / des religions.

MODULE 3 – Dialogue interreligieux et médiation (12 HEURES)

MODULE 4 - Production et Interaction (38 HEURES 30)

HORS MAQUETTE :

visites des lieux de cultes proposées